

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

**ABONNEMENTS**  
L.O.T. et Départ. limitr.  
3 mois 6 mois 1 an  
25 fr. 40 fr. 70 fr.  
Autres départements  
3 mois 6 mois 1 an  
26 fr. 50 42 fr. 73 fr.

**TÉLÉPHONE 31**  
Compte postal :  
5399 TOULOUSE  
Les abonnements  
se paient d'avance  
Changement  
d'adresse : 1 franc

50<sup>c</sup>

**Administration**  
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS  
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

**Direction & Rédaction**  
Directeur : A. COUESLANT  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET  
Paul GARNAL

**Publicité**  
ANNONCES JUDICIAIRES... 1 fr. 90  
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)... 3 fr. »  
RECLAMES 3<sup>e</sup> page... 4 fr. »  
2<sup>e</sup> page... 6 fr. »

50<sup>c</sup>

## LES CONQUÉRANTS ! INFORMATIONS

Il paraît que les fonctionnaires vont avoir leur statut !  
Pour quiconque a vécu un peu activement parmi les remous politiques de la Troisième République, ces seuls mots de « statut des fonctionnaires » évoquent une ridicule et lamentable histoire d'impasse gouvernementale qui s'était achevée par la finale et totale capitulation du pouvoir central devant la féodalité triomphante des agents de l'Etat.

Des que fut votée la loi de 1884 autorisant la formation des syndicats professionnels, se leva l'idée d'en faire profiter les fonctionnaires qui en étaient exclus. Cette prétention se manifesta d'abord très timidement, puis avec une force toujours grandissante. Les partis de démagogie fermentaient déjà et agitaient les fonds de la cuve électorale. Ils prévoyaient quelle puissance d'action révolutionnaire ils trouveraient dans une coalition des agents de l'Etat formée en face de celui-ci. Des syndicats administratifs, bien tenus en mains, devaient être une arme irrésistible contre le gouvernement légal.

Au début, celui-ci résista. Mais comme peut le faire un pouvoir « soumis », soumis aux hasards électoraux. Il défendit l'intérêt public. Mais il le défendit en reculant. Pour offrir une compensation à son refus de les admettre au droit syndical, il promit solennellement qu'il allait faire voter tout de suite, la semaine prochaine, un « statut des fonctionnaires » par lequel seraient équitablement définis leurs privilèges et leurs devoirs. Ceci devait se passer aux environs de 1890. Je crois bien que M. Barthou déposa le premier projet de statut.

Depuis lors, pendant plus de 50 ans, la question est toujours restée à l'ordre du jour. Elle n'a jamais été réglée. Ni pour, ni contre ! Le statut n'a jamais été voté. Non pas qu'on ne s'en soit pas occupé. Dans ce régime, on s'occupe de tout et l'on ne fait rien. Comme pour la réforme électorale, comme pour la réforme constitutionnelle, comme pour la réorganisation administrative, comme pour la fameuse Caisse d'Assurances obligatoires contre les calamités agricoles, on a parlé, discuté, interpellé, discuté, débatté, et rediscuté et redébatté, déposé des projets et des contre-projets, nommé des commissions, entendus des délégués, procédé à des enquêtes, rédigé des rapports, pris des engagements solennels, entassé promesses sur promesses et serments sur serments... On n'a jamais rien réalisé, ce que de l'agitation, du vent, du désordre pour aboutir finalement à propager dans le pays un immense dégoût de tout qui se manifestait tantôt par de la colère et tantôt par une sorte de morne résignation.

Celui qui voudrait écrire la relation de ces choses et qui ne se laisserait pas noyer par la marée débordante des documents éparpillés au yeux la démonstration de cette radicale impuissance à se réformer qui fut la caractéristique essentielle du régime prétendument réformateur que se vantaient d'être la Démocratie électorale. Cependant qu'en présence de ce mouvement, nos ministres se défendaient en fuyant, les meneurs habiles et résolus faisaient de l'action directe. A mesure qu'ils prenaient mieux conscience de la faiblesse gouvernementale, ils sentaient leur audace grandir. Ils avançaient à mesure qu'on reculait devant eux. Le statut qu'on n'osait pas leur donner, ils le prirent tout seuls. Mais c'était un statut révolutionnaire et antisocial.

Les fonctionnaires d'abord des syndicats administratifs distincts et séparés. Chacun restant cantonné dans sa propre administration ; les cheminots dans les chemins de fer, les postiers dans les P.T.T., les instituteurs dans l'enseignement, etc. Comme les divisions d'une armée qui se constituent à part, attendant le signal de se joindre en un seul corps, sous un unique commandement. Puis, rassurés sur la lâcheté parlementaire, ils y allèrent carrément. Tous les syndicats administratifs furent groupés sous la direction d'un Comité Central qui adhéra sans plus hésiter à la C.G.T. De sorte que les quelques hommes qui le composaient, grands Seigneurs du syndicalisme, donnaient des ordres à tous les services publics du pays.

### Le blocus de Djibouti

La radio britannique a démenti l'attaque par des troupes sud-africaines, du poste français d'Assouad, à la frontière sud de la Somalie française. Une version tout à fait fantaisiste de l'incident a été donnée.

Radio-Djibouti confirme que la violation de la frontière française a duré plus de vingt-quatre heures, et une protestation officielle a été adressée par le gouverneur de la Côte des Somalis.

Les allégations de la propagande anglaise sont en contradiction formelle avec des faits matériels établis par des documents officiels.

D'autre part, le blocus maritime et terrestre de Djibouti par les Britanniques continue. « La frontière terrestre est étroitement surveillée, déclare Radio-Djibouti. La peine de mort (en fait la fusillade sans avertissement) est appliquée à toute personne se dirigeant vers notre frontière avec des vivres ».

### Une déclaration de M. Churchill

M. Churchill a déclaré à la Chambre des Communes, que l'Angleterre n'hésiterait pas à bombarder Rome aussi bien qu'elle le pourrait, si les opérations militaires rendaient opportune une entreprise de ce genre.

### Colette est condamnée à mort

Paul Colette, qui avait commis, il y a 5 semaines, un attentat contre MM. Laval et Deat, a été condamné à mort par le tribunal spécial de Paris.

### Pas de pourparlers de paix

A propos du séjour à Londres de M. Myron Taylor, le correspondant des *Boston Nachrichten* mande à son journal que, dans les cercles bien informés, on tient pour totalement exclues toutes démarches en faveur de la paix. Il souligne que le *Sunday Times* tient pour dépourvus de tout fondement les bruits de pourparlers de paix qui ont été donnés ces jours-ci à l'étranger.

### Une fièvre d'achat à New-York

Une véritable fièvre d'achat s'est emparée de centaines de milliers de New-Yorkais, à l'occasion de l'entrée en vigueur d'une taxe supplémentaire de 10 0/0 sur les produits de luxe : boissons alcooliques, bijoux, cosmétiques, fourrures, etc... L'alliance a été particulièrement grande chez les marchands d'alcool et l'on estime qu'il a été vendu pour un million de dollars de vins dans la seule ville de New-York.

### L'allocation aux vieux travailleurs salariés

Plus d'un million 260.000 demandes d'allocation aux vieux travailleurs salariés sont déjà parvenues aux services du ministère du Travail : 460.000 pour la zone libre et 800.000 pour la zone occupée. Sur toutes ces demandes, la moitié environ, soit 650.000, ont fait l'objet d'un paiement d'arrérages : 215.000 pour la zone libre et 435.000 pour la zone occupée.

Indiquons qu'environ 30.000 demandes ont été rejetées comme non justifiées. Enfin, plus de 300.000 vieux travailleurs n'ont présenté leur demande d'allocation qu'après le 30 juin et n'ont pas bénéficié ainsi du paiement prévu à cette date. Ils ne toucheront le premier paiement qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1941.

### La Conférence de Moscou

Une conférence soviétique publiée à l'issue de la conférence tripartite de Moscou précise que l'objet de cette conférence était de résoudre les questions qui ont trait à l'aide à apporter à l'U.R.S.S. et celles qui concernent la meilleure utilisation des ressources des trois pays dans l'effort commun.

Une déclaration, publiée par lord Beaverbrook et M. Harriman, annonce d'autre part que l'U.R.S.S. recevra presque tout ce qu'elle demande.

La déclaration ajoute que M. Staline a autorisé lord Beaverbrook et M. Harriman à exprimer les remerciements du gouvernement soviétique aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne pour leur aide généreuse.

### EN PEU DE MOTS...

Des cambrioleurs ont dérobé dans des entrepôts de la manufacture de tabac, rue G.-Sand, à Paris, 250 à 300 kilos de cigares, cigarettiers, tabac d'une valeur de 150.000 francs.

Le secrétariat d'Etat aux colonies va faire construire sur la côte d'Ivoire, une usine qui produira, par un procédé nouveau de essence d'automobile et du gaz oil.

Un tirage du Crédit national le numéro 5.146.290 gagne 1 million de francs ; les numéros 6.753.258 gagnent 500.000 francs ; les deux numéros 1.288.114 et 6.279.338 gagnent chacun 200.000 francs. Au tirage du Crédit national le numéro 820.831 gagne 500.000 francs.

Des inondations catastrophiques menacent la ville de Mexico. Les autorités ont pris des mesures de précaution.

### Échos du Monde...

## Le Maréchal en Savoie

Nos confrères de la Radio ont évoqué avec leur talent habituel le voyage du Maréchal en Savoie. Jean Masson, ex-directeur de Radio-Luxembourg et reporter éminent, a transporté son micro dans le sillage du chef de l'Etat ; vos postes récepteurs vous ont fait entendre, chers lecteurs, la voix du Maréchal et les acclamations de la foule délirante d'enthousiasme devant la personne du grand vieillard qui exprimait ardemment son amour pour la Savoie.

Les Cadremiens ont pu voir aux actualités cinématographiques se dérouler les images successives de ces journées de fête patriotique. Ils ont vu le beau visage calme et résolu, la main ferme qui saluait, depuis l'immense tribune tricolore, drapée avec art et ornée de Croix de Savoie, les légionnaires savoyards rangés en ordre impeccable sur le Parquet d'Annecy, face au lac, dont la brise enflait les drapeaux... Ils ont vu le sourire cordial, le geste amical que le Maréchal a prodigué aux paysans venus à Rumilly lui présenter les plus beaux produits de leur sol et de leurs fabrications ; O, alléchantes tomates, savoureux grognons et reblochons, volailles dorées, miel parfumé, butiné par les abeilles sur les cyclamens des Alpes, sacs de blé ventrus où le chef plongé une main de connaisseur pour comparer deux espèces différentes de grain, en le palpant et le soulevant. Conversation familière avec les paysans émus, mais pas intimidés tant que cette simplicité naturelle les touche directement au cœur. On voit briller de fierté les yeux vifs de ces paysans montagnards, solides et durs à la besogne, devant un compliment mérité, et leurs mains caillouteuses se tendent pour une étreinte amicale, d'homme à homme.

Mes amis paysans de Quercy, vous n'avez pas tous la radio, vous n'avez pas le temps d'aller au cinéma à Cahors, mais vous lisez le *Journal du Lot*, alors laissez-moi évoquer pour vous, à travers la noble silhouette du Maréchal, le visage de la Savoie, de cette magnifique

province française... Je vais revivre pour vous un songe merveilleux qui fut si souvent une belle réalité, je vais laisser parler mon cœur ! La Savoie, je l'ai connue dans la splendeur lumineuse de ses étés, dans l'incomparable grandeur de ses hivers neigeux. La Savoie, je l'aime pour sa beauté, et les Savoyards, je les aime pour leur bonté ! A l'époque révolue où tout était joie pendant les vacances, j'ai croisé maintes fois les grands de ce monde et de deux continents, au bord des lacs du pays des Allobroges ou à chacun s'accordait à dire combien l'escalade des glaciers des Alpes, et les paysans savoyards sont sympathiques sous leur aspect rude, leur générosité de cœur est immense, la franchise de leur accueil est touchante, et leur force physique est incroyablement relative à la modestie de leur repas où dominent le lait et le fromage. L'air des Alpes supplée largement à cette fragilité et la belle santé des corps crée sans doute ces âmes droites, ces esprits optimistes, qui se reflètent dans les regards clairs sur des visages sérieux aux traits réguliers. Que de fois j'ai parcouru la campagne à la recherche de paysans que je comprenais, et qui m'avaient adoptés comme étant des leurs ; préférant leur langage simple à l'atmosphère des palaces ou des casinos, je goûtais mieux la splendeur du paysage près de ces étiers qui en faisaient partie... Le paysan savoyard est habitué aux avalanches qui entraînent la terre dans la vallée, patientement, sur son dos, il la remonte dans des hottes, il refait son champ au flanc de la montagne où la récolte lèvera mieux. Que de patience et de d'amour du sol natal pour résister, pour tenir quand même devant l'adversité et ne jamais maudire les intempéries. Magnifique exemple de courage devant la vie, avec ses qualités de travail, d'ordre et d'économie, le Savoyard est un parfait Français.

Faisons maintenant ensemble le voyage du Maréchal, mais arrivons du Dauphiné par la Route Napoléon, saluons Grenoble enfouie dans

## CHRONIQUE DU LOT

### A SAINT-CERE

Ce beau pays du Ségal, où nous n'étions pas allés depuis deux ans, a toujours son riant aspect et son charme d'une douceur prenante. Saint-Céré, sa « menue capitale » — ainsi que l'a si joliment qualifiée M. de Monzie — était en rumeur. Il ne s'agissait pas de fête, car on n'est pas en fête dans les sombres temps que nous vivons, mais de préparer la journée propice aux prisonniers de guerre du Quercy.

On sait que c'est là, depuis un an, le principal souci et l'unique occupation de la « Diane du Quercy » — cette société fondée aux temps heureux pour faire connaître notre pays par M. Calméjane-Course et dont à présent les deux animateurs sont M. le commandant Barges et Mme Vincent-Fabre. Ils y déploient toute leur activité de cœur et d'esprit.

C'est une journée d'automne commençant mêlée de soleil éclatant et de brume légère qui répand sur la charmante cité une atmosphère de mélancolie douce parfaitement convenable à nos regrets éclairés d'espoir.

Devant la population rassemblée, les groupements de jeunesse et les sociétés de la ville, en présence de la municipalité présidée par son sympathique maire, M. Darnis, la cérémonie commence par la réception solennelle de M. le Préfet du Lot. Dans la foule, nous retrouvons des amis qu'on n'a pas vus depuis les tristes jours, comme M. Faure le fondateur du syndicat d'initiative à qui Saint-Céré doit tant, — toujours actif et toujours éveillé ! On évoque les grandes journées d'autrefois : le banquet Pierre Benoît et tant d'autres... Que les temps sont changés !

Nous rendrons compte comme elle le mérite de cette journée-ci dont le magnifique programme s'est achevé par deux représentations dans la jolie salle des fêtes que s'est offerte Saint-Céré et qui pourrait faire envie à bien des villes que nous savons !

Aujourd'hui nous avons voulu nous borner à en signaler le grand succès et à en féliciter les organisateurs.

### Le chasseur avait reçu un bon pouboire !

Parmi les dixième du dernier lot de cinq millions de la Loterie nationale du 20, a été vendu dans le Lot-et-Cher.

Un autre avait été laissé en pouboire à un chasseur de café parisien qui gagne ainsi 500.000 fr. !

En voilà un qui doit bénir le génèreux client...

### Maire révoqué

M. Jammes, maire de la commune de Ladirat, est révoqué de ses fonctions ; « Est hostile à l'œuvre de rénovation nationale ».

### POUR AVOIR DES MATIERES PREMIERES

La Préfecture communique : Les services de la Préfecture reçoivent journellement des lettres émanant d'entrepreneurs, industriels ou artisans qui sollicitent l'obtention de bons de monnaie-matière, de cartes d'acheteurs, de bons de priorité, etc...

Ces demandes ne peuvent comporter aucune suite, la Préfecture n'étant pas chargée d'intervenir en ces matières, sauf lorsqu'il s'agit de travaux intéressant un service public.

Pour obtenir satisfaction, les intéressés doivent s'adresser à leur comité d'organisation ou en l'absence de Comité à leur organisation professionnelle qui leur indiquera la marche à suivre ou transmettra leur requête aux services compétents.

En raison des formalités nombreuses auxquelles sont soumises les demandes de matières premières, la délivrance de cartes d'acheteurs, etc..., il est nécessaire que les entrepreneurs, industriels, ou artisans, gardent le contact le plus étroit avec leur comité d'organisation ou leur syndicat professionnel et se tiennent au courant des décisions des répartiteurs pouvant intéresser leur profession.

Les demandes de renseignements ayant un caractère technique peuvent être adressées à M. l'ingénieur principal d'Etat Ricaud, 3, rue Porte du Moustier à Montauban.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une agence régionale de l'Office des Fontes, fers et aciers, existe à Toulouse, 15, rue Raymond-IV. — Le Préfet.

### POUR LES PLANTEURS DE TABAC

A la suite des démarches du Bureau de la Fédération, l'Administration des Tabacs vient de décider que la prime de cueillette serait accordée dans sa totalité à tous les planteurs de tabac corse ayant réjourné avant le 1<sup>er</sup> octobre. Une demi-prime sera attribuée à tous ceux qui termineront leur cueillette avant le 6 octobre. Rappelons pour mémoire, que les planteurs qui cultivent la variété Paraguay, ont droit à la prime entière jusqu'au 25 septembre et à la demi-prime jusqu'au 30 septembre inclus. — Le secrétaire général, A. Miquel.

### LE NOUVEAU REGIME DES PENSIONS MILITAIRES

Le droit à une pension militaire est basé soit sur les infirmités résultant de blessures ou maladies reçues ou contractées en service, soit sur l'aggravation d'infirmités étrangères au service.

A défaut de preuve, l'intéressé bénéficiera d'une présomption d'invalidité au service pourvu que la blessure ait été constatée avant le renvoi du militaire dans ses foyers ou s'il s'agit d'une maladie, que quatre-vingt dix jours de service effectif ait été au moins accomplis ou qu'elle se déclare dans les 30 jours qui suivront le retour du militaire au foyer.

Les pensions sont établies d'après le degré d'invalidité ; d'une façon générale, sont prises en considération les infirmités égales ou supérieures à 10 p. 100 ou à 30 p. 100 suivant qu'elles résultent de blessures ou de maladies.

Des majorations sont prévues en cas d'aggravation et d'amputation. Le droit à pension cesse pour la veuve qui se remarie ou vit en concubinage notoire ; il passe alors aux mineurs du défunt. Toute personne qui aura élevé l'enfant orphelin ou abandonné jusqu'à ce qu'il ait atteint seize ans, bénéficiera des droits des ascendants.

### Avez-vous lu ?

**LA DEMOCRATIE contre LA NATION ?**  
par Emile Laporte

En vente chez tous les libraires

### PALAIS DES FETES

Samedi 4, dimanche 5 octobre, en soirée, à 21 heures. Dimanche, matinée à 15 heures. Pierre-Richard Wilm, Annie Vernay, Jean Galland dans **WERTHER** un film de Max Ophüls. En complément : Au service de la santé. — La chasse au trésor (dessin animé). — Actualités françaises.

### Notre Salon d'Automne Exposition de peinture à Cahors

L'heureuse chance d'une conversation avec notre très aimable et très distingué préfet du Lot M. Bézagu, m'a permis de recueillir quelques détails dont je veux faire profiter nos lecteurs, sur la prochaine Exposition de peinture qui ouvrira notre saison artistique à Cahors : — Pouvez-vous me dire, Monsieur le Préfet, ce qu'il y a de vrai dans cette grande Exposition dont on parle beaucoup et que, je crois, vous avez vous-même annoncée ?

— Exposition il y avait ! Grande ! C'est une autre affaire ! Cela dépend avant tout des dimensions de la Salle du Conseil général qui, seule, est à ma disposition !

Je pense en faire le vernissage samedi 11 octobre, après-midi et la faire durer une quinzaine de jours. Ainsi elle correspondra dans le temps au Salon d'Automne qui s'ouvrira le 4 à Paris et qui durera tout le mois d'octobre.

Les œuvres de nombreux artistes répartis dans le Lot figurent-elles à cette Exposition ?

— Je ne puis hélas ! les grouper tous en même temps. Je ne puis surtout, dans ce que je considère comme une première étape, grouper de nombreux amis pour qui l'art est plutôt un passe-temps qu'une profession. J'ai donc dû me borner d'une façon assez stricte, encore que je me sois laissé un peu guidé par le hasard des rencontres.

Mais ce que je puis vous dire d'essentiel, c'est que tous les peintres appelés à exposer ont beaucoup de talent (des talents très différents), qu'ils sont tous réellement professionnels, vivant de leurs œuvres et qu'enfin ils sont tous attachés au Lot par des liens de propriété ou d'amitié.

Cette énumération des conditions prescrites n'avait rien de bien exclusif et je me rends compte que j'ai pu, non point négliger, mais ajourner la présentation d'œuvres souvent très appréciées et dont les auteurs méritent de participer à une Exposition ultérieure.

— Quelques noms, Monsieur le Préfet, dites-moi quelques noms parmi ceux dont vous êtes sûr ?

— Dans cette salle du Conseil général, dont le vestibule est largement orné par le Maître Henri Martin, vous pensez bien que j'aurais été ingrat de ne pas lui réserver la première place en le priant, par souci de continuité familiale de patronner les œuvres de son fils, M. Martin-Ferrière. Et pour que la région de Figeac ne se croit pas oubliée de son ancien sous-préfet, un autre Maître, Georges Espagnol, m'a apporté quelques tableaux soigneusement choisis dans son atelier de Fournages.

J'espère que Saint-Girg-Lapopie laissera venir jusqu'à Cahors quelques œuvres des frères Duffy dont le second, encore moins connu que l'aîné, a cependant une palette d'une grande richesse.

Bissières de Boissierette continue à peindre dans les bois du Frauc et malgré sa modestie, malgré même un certain hermétisme, consent à se dessaisir de quelques œuvres qui sont d'une école toute différente des précédents.

Tout près de lui au point de vue artistique, Valentine Prax a bien voulu me confier quatre tableaux dont la couleur vaporeuse fera rêver. Cela me permettra aussi de présenter au moins une « Diane » taillée dans le bois par son mari.

On connaît déjà quelques tableaux d'Hervaniat, peintre colonial, dont les belles couleurs enlaidissent encore l'ensemble, et, par une sorte d'antithèse, ceux du peintre alsacien, Kuss, qui a fait à Brive une exposition remarquable.

Et comme je remercie M. le Préfet des renseignements qu'il a bien voulu me donner, il ajoute en terminant : — Je ne puis énumérer tout ce que contiendra l'Exposition. Je veux laisser de la surprise. Mais je dois dire que j'aurais voulu pouvoir y intercaler quelques œuvres de ce qu'on appelle « les arts mineurs ». Mais je laisserai sans doute ce soin à la Société Artistique en cours de formation. Elle a pris rang pour une Exposition d'hiver qu'il pourrait se grouper beaucoup d'artistes que le manque d'espace m'empêche de recevoir.

### EDEN

Samedi 4 et dimanche 5 octobre, en soirée à 21 heures. Jeudi et dimanche, matinée à 14 heures 45. Daniel Lecourtis et Annie Ducaux avec Pierre Larquay dans **LES FILLES DU RHONE** En complément : Les merveilleux du ciel. — NOTA. — A partir du 2 octobre, MATINÉE tous les jeudis.



### De Cahors à Saint-Céré.

Nos concitoyens connaissent à présent de ces sensations qu'on croyait ne plus retrouver que dans les livres. Par exemple celles des voyages sur route que les caduciens sont mis à même d'apprécier quand ils sont obligés de monter sur quelques uns des autobus qui circulent encore dans le département.

Les charmes des voyages en diligence ont été cotés par des écrivains en des pages dont quelques-unes figurent dans les anthologies.

Je ne sais pas s'il se trouvera quelqu'un pour décrire les agréments réservés à ceux qui commettent l'imprudence de vouloir se rendre, par exemple, de Cahors à Saint-Céré. Cela en vaudrait pourtant la peine !...  
Moi d'abord il faudrait que le récit fut illustré, non pas avec les vues des beaux paysages qu'on traverse en route mais avec celle de l'intérieur du véhicule où 45 ou 50 personnes sont entassées dans un espace où il en tient difficilement trente. Rien de plus pittoresque et récréatif — pour qui ne fait que regarder — que ce mélange de gens

AU CENTRE DE PROPAGANDE

Mercredi après-midi, M. le Préfet a bien voulu témoigner de l'intérêt qu'il attache à la propagande...

Après avoir admiré le buste du Maréchal du au ciseau du sculpteur Cogné et des divers portraits du Maréchal et de l'Amiral, ainsi que les collections de photos d'actualités...

Avant de se retirer M. le Préfet a bien voulu adresser, ses félicitations à M. Dubernat l'actif gérant.

Le C.P.R.N. sera d'ailleurs officiellement inauguré le 17 octobre lors de la venue à Cahors de M. Michaud délégué régional.

A cette occasion une grande réunion présidée par M. le Préfet sera organisée le soir au Théâtre municipal.

Au cours de cette manifestation, M. Michaud, M. le chanoine Saurel conseiller national et M. Bénéguier traiteront le sujet suivant: «Le gouvernement du Maréchal devant les principaux problèmes d'actualité.»

Nous reviendrons ultérieurement sur cette manifestation qui doit grouper tous les Français, désireux de se documenter sur l'œuvre accomplie depuis 16 mois par le gouvernement de l'Etat Français et de leur faire les défenseurs actifs.

GARDERIE POUR ENFANTS

Une garderie pour enfants vient d'être ouverte par le Secours national dans le Parc Albert Fassart.

La direction de cette œuvre a été confiée au A.D.P. (Artisan du Devoir Patriotique). Mlle H. assistante sociale se tient à la disposition des parents: Tous les matins de 10 heures à midi sauf le samedi, et les samedis après-midi de 14 h. à 16 heures.

La garderie est ouverte le matin de 7 h. 30 à midi et l'après-midi de 13 heures à 18 h. 30.

Une organisation de ce genre faisant défaut à Cahors, nous espérons qu'elle rendra les plus grands services aux jeunes mamans en assurant la garde de leurs enfants dans un cadre offrant toutes garanties de calme et de sécurité.

Le délégué départemental du Secours national, P. Orliac.

Eleveurs - Negociants Pour la fourniture de vos aliments Elevage et Engraissement sous contrats, demandez les produits MAGDA des Etablissements VIALARS.

Vendeur Grossiste régional: P. LAMBERT, à Cahors. T. 90 Facilité de livraison à domicile Logement en sacs papier Renseignements sur demande

SOCIETE DES ETUDES DU LOT La Société des Etudes du Lot reprendra ses travaux, le lundi 6 octobre prochain, MM. les membres de la Société sont priés d'assister à la séance qui se tiendra ce jour-là au siège de la Société (ancien palais épiscopal) à 17 heures. - Le Bureau.

Mort subite Mercredi soir, la dame Henriette Bru, épouse Couderc, 31 ans, demeurant aux Tuileries, près Larroque-des-Arcs, était venue à Cahors, en consultation chez le docteur Mendailles. Dans la soirée, elle entra chez elle, et peu après, tout à coup, elle s'affaissa dans l'appartement et expira.

M. le docteur Mendailles, appelé, examina le cadavre et refusa le permis d'inhumer. Le bruit circula qu'elle serait morte à la suite de manœuvres.

Judi, le parquet informé fit transporter le corps de la dame Couderc à l'hôpital aux fins d'autopsie.

Dans la soirée, l'autopsie fut pratiquée par M. le docteur Besse; mais elle n'a donné aucun résultat, et le permis d'inhumer a été délivré.

MEDAMES. Ne chahutez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'indétrimentable Hella-Puriflor. Sans appareil, sans électrode, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux; une halle végétale sur les cheveux enroulés, qui les revivifie pendant qu'elle se repose, c'est tout. L'Indétrimentable Hella-Puriflor est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indétrimentables, 4, rue M<sup>o</sup>-Foch, CAHORS - Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Naissances

Cagnac Jacqueline, Lacapelle. Catalan Blaquita, rue Wilson. Chièze Marie, rue Wilson. Prunet Jean, rue Wilson. Baudel Bernard, rue Wilson. Dumont Monique, rue Wilson.

Publications de mariages Faillères Louis, maréchal-ferrant et Baillon Noëlle, vendeuse à Cahors. Belaygue Louis, ingénieur céramiste à Puy-l'Évêque et Tournier Simone, institutrice à Monsaguel (Dordogne).

Pages Louis, employé et Benné Violette, coiffeuse à Cahors.

Mariages Pélaprat André, économiste de Lycée et Bès Marie s.p. Valette Guy, employé de commerce et Laucou Josette s.p.

Décès Girodet Françoise, 15 jours, rue des Badernes, 18. Deutsch Berthe, Vve Lévy, s.p., 72 ans, rue Wilson. Comandine Jean, retraité, 54 ans, rue Wilson.

Geniès Philomène, Vve Poulain, repasseuse, 74 ans, boulevard Gambetta, 24. Campredon Zephyrin, jardinier, 53 ans, rue Donzelle, 3. Jacob Yvonne, employée d'assurances, 43 ans, rue Wilson. Lacombe Jeanne, Vve Lescale, s.p., 58 ans, rue St-Laurent, 1.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE Le Comité de la C.-R. prévient les membres des deux anciennes Sociétés S.S.B.M. et U.F.F. que l'Organisation commune fonctionnera, au cours de la semaine, tous les mardis à partir du 15 octobre, de 14 h. à 17 heures.

Compatriote Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Jean-Pierre Prunieras vient d'être admis au concours de l'École polytechnique avec le numéro 7.

Nous adressons au jeune lauréat qui est le neveu de Mlle Prunieras, nos bien vives félicitations.

Propriétaires, Agriculteurs Adressez-vous Maison BONNAVE Grains En face la Halle, CAHORS

Achat: Blé, avoine, maïs, orge, pommes de terre Vente: Avoine, blés de semence Tous les engrais N'hésitez pas à souscrire des contrats d'élevage de porcs

Chasse aux sangliers Au cours d'une partie de chasse, des chasseurs de passage dans les bois de Cours ont abattu deux marcassins du poids de 45 kilos. Depuis quelque temps, les propriétaires de la région se plaignent de dégâts causés par ces indésirables pachydermes qui, affirme-t-on, sont en grand nombre dans la région.

Des battues seraient bien nécessaires.

Mort subite Mercredi soir, la dame Henriette Bru, épouse Couderc, 31 ans, demeurant aux Tuileries, près Larroque-des-Arcs, était venue à Cahors, en consultation chez le docteur Mendailles. Dans la soirée, elle entra chez elle, et peu après, tout à coup, elle s'affaissa dans l'appartement et expira.

M. le docteur Mendailles, appelé, examina le cadavre et refusa le permis d'inhumer. Le bruit circula qu'elle serait morte à la suite de manœuvres.

Judi, le parquet informé fit transporter le corps de la dame Couderc à l'hôpital aux fins d'autopsie.

Dans la soirée, l'autopsie fut pratiquée par M. le docteur Besse; mais elle n'a donné aucun résultat, et le permis d'inhumer a été délivré.

MEDAMES. Ne chahutez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'indétrimentable Hella-Puriflor. Sans appareil, sans électrode, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux; une halle végétale sur les cheveux enroulés, qui les revivifie pendant qu'elle se repose, c'est tout. L'Indétrimentable Hella-Puriflor est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indétrimentables, 4, rue M<sup>o</sup>-Foch, CAHORS - Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Chronique des Théâtres THEATRE MUNICIPAL Dimanche 5 octobre à 20 h. 45 Les deux grandes vedettes de l'Opéra Comique, Germaine Leconte et Pierre Fouchy dans La Traviata, d'après «La Dame aux Camélias».

Paiement au comptant

Conférences du Père Coulet à la Cathédrale

On nous communique: Une série de conférences de la plus immédiate actualité sur les hommes qu'il nous faut pour «rebâtir» la Cité, sera donnée du 6 au 10 octobre, à 20 h. 30.

Les Cadurciens se souviennent encore de celles que l'éminent orateur leur donna, l'an dernier, «après la Tourmente». Ils viendront de nouveau en foule écouter cette parole claire et chaude qui, depuis plus de vingt ans, projette les plus précieuses clartés sur tous les problèmes de l'heure présente, dans trente villes de France où il passe chaque année.

Les membres des groupements organisés, les adhérents de la Légion et des mouvements nationaux sont spécialement et cordialement invités.

Voici le sujet des conférences: Pour rebâtir

Lundi 6 octobre: «Il faut des cœurs ardents»

Mardi 7 octobre: «Il faut des idées justes»

Mercredi 8 octobre: «Il faut des volontés résolues»

Jeudi 9 octobre: «Il faut de l'entente»

Vendredi 10 octobre: «Il faut de la patience.»

BACCALAURÉAT Lycée Gambetta Philosophie

Sont admissibles: MM. Gallaud, Parra, Pradayrol, Rivier, Triadou.

Lycée Clément-Marot Philosophie

Sont admissibles: Mlles Bonnet, Boudet, Bouliant, Brugidou, Castéra, Doumerc, Mazars, Rigal, Ségala, Ziwès.

LA NOUVELLE HEURE Attention! A dater de lundi, 6 octobre, horloges, pendules, montres doivent être retardées d'une heure!

Service des Pharmacies Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 5 octobre et le lundi 6 octobre jusqu'à midi, par la pharmacie LESTRADE.

JEUNES GENS! JEUNES FILLES! Seul aujourd'hui un ENSEIGNEMENT PRATIQUE ET PROFESSIONNEL peut assurer votre avenir

90 années d'expérience consacrent l'enseignement donné par les COURS PIGIER

CAHORS, 12, Bd Gambetta FIGEAC, 1, place Champollion

BLÉS DE SEMENCE SELECTIONNES Livrables immédiatement P. LAMBERT, à CAHORS T. 90. - Près Place Rousseau

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Albas Un boeuf s'emballe. - M. Soulié Gabriel, cantonnier à Albas était chargé du bois à Merandou lorsqu'un retour, le boeuf qui traînait l'attelage, effrayé par l'arrivée d'un gros camion, s'emballa.

M. Soulié qui était sur la charrette, sauta à terre, mais, en tombant, il se blessa à la main droite.

Son jeune fils qui se tenait devant l'attelage, fut entraîné sur un parcours de 10 mètres environ, puis parvint à se dégager sans mal.

Le boeuf fut arrêté peu après, par un passant. Ainsi se termina sans grand dommage un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences.

Catus Nérologie. - Nous apprenons avec peine la mort de M. Auguste Lauzi, décédé à l'âge de 85 ans. Sincères condoléances à sa famille.

Les Compagnons de France à Catus. - La compagnie autonome des Jeunes Compagnons de France de Cahors est venue dans notre ville, le samedi 27 septembre, avec l'intention de donner plus d'essor au mouvement Compagnon dans notre région, et de préparer pour le lendemain, une séance récréative en faveur de nos prisonniers.

La nuit fut passée dans un campement de fortune, installé dans un baraquement inoccupé. Le lendemain, à bonne heure, leçon d'hebertisme dans la Vernière. Ensuite,

gent et... - Si vous voulez bien venir à mon bureau, j'étudierai les choses avec vous et vous conseillerai de mon mieux. Voulez-vous venir mardi matin à 9 heures? Je pourrais vous donner vingt minutes.

Ayant consulté un carnet, il écrivit adressé et heure sur une carte. Il la lui donna et sonna pour qu'on la reconduise.

C'était l'ultime humiliation. Par surcroît, Kate était à bout de forces, elle avait faim et elle ne savait où aller passer la nuit. Elle n'avait pas assez d'argent pour s'acheter une chambre, pas même un repas modeste.

Son orgueil la retint d'avouer à cet homme sans pitié qu'elle se sentait prête de tomber d'inanition, mais elle ne put s'empêcher de lui témoigner son désir de voir sa femme... une minute seulement... implora-t-elle.

C'est impossible ce soir. Vous comprendrez que nous ne pouvons, tous les deux à la fois, abandonner nos hôtes.

Oh! seulement une minute, et quand vous serez revenu auprès d'eux...

C'est impossible, dit-il si nettement, qu'elle n'osa pas insister.

(à suivre.) Imp. COUSLIANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES

JEUNES CADOURQUES

Cette saison de foot s'annonce sous les meilleurs auspices chez les Cadourques. Rien n'a été négligé, tout a été minutieusement étudié par les dirigeants et tous les joueurs comptent sur de beaux résultats.

L'équipe I est considérablement renforcée par de bons éléments qui, d'un cœur loyal, apportent à l'équipe leur science et leur bonne volonté. L'équipe II, semblable à celle de la saison dernière, tiendra la dragée haute à ses adversaires futurs. La III, formée de jeunes, mais pleins d'ardeur, tâchera de suivre ses aînés.

Demain dimanche, au terrain St-Ambroise, pour parfaite leur entraînement en vue des futurs déplacements, les J.C. recevront l'équipe première des «Blenets de St-Cyprien» qui, l'an passé, provoqua quelques surprises.

Tous les joueurs des équipes I, II, III, devront être au terrain à 13 heures 30.

STADE CADURCIEN - RUGBY Dimanche 5 octobre, le Stade Cadurcien déplacera à Figeac son équipe I et son équipe juniors pour y rencontrer les équipes correspondantes du groupe sportif Figeacois. D'heureux résultats sont attendus.

Après ce match, il compte sur la bonne volonté et l'esprit sportif de ses équipiers et est bien décidé à se passer des concours... intermittents!

Il est indubitable que pour mener un jeu d'équipe efficace, on ne doit pas négliger l'entraînement et se plier à une discipline nécessaire.

Les équipiers dont les noms suivent effectueront le déplacement de Figeac: Bourdet, Laches, Guillon, Chantrel, Ménages, St-Laurent, Ribière, Ogg, Puharé, Planavergne, Fréjaville, Noyer, Larrievs, Eugène, Magnani, Vidal, Brunck, Charvet, Cubanyes, Rigaudie, Lucie, Bessou, Combebas, Baillagou, Crespou, Pons, Garrouty, Durioux, Iglésias, Difflaza, Tastères, Palame, Gaillard, Ceroc, Départ devant le kiosque Ludo à 11 h. 30.

Concours Succès universitaire. - Nous apprenons que le jeune Clouse Jean, petit-fils de notre regretté correspondant de Concots, M. C. Bar, vient d'être définitivement reçu à la 2<sup>e</sup> partie du baccalauréat, série Mathématiques.

Nos félicitations au jeune candidat et à sa famille.

Luzech Compatriote. - Notre compatriote, M. le médecin capitaine Pierre Galaup, des camps du sud-est, vient d'être affecté, pour servir hors cadre, à la Gadeloupe.

Nos meilleurs vœux et nos vives sympathies à M. le médecin-capitaine Galaup.

Aux enfants de troupe. - Nous apprenons que les jeunes Lucien Bousquet et Pierre Bayle, élèves de l'école primaire de Luzech sont admis à l'enseignement technique à l'école des enfants de troupe de Tulle.

Nos félicitations.

Montcuq Manifestation sportive. - C'est dimanche 5 octobre qu'aura lieu à Montcuq le premier match de football organisé par la nouvelle société sportive dont l'équipe aura pour adversaire l'équipe de Lauze.

Le coup d'envoi de cette partie, qui s'annonce très intéressante, sera donné à 15 heures 30 (heure légale actuelle).

Nous espérons que la population voudra bien, par sa présence, encourager «ses joueurs»; et cet encouragement s'adressera aussi à ceux qui, par des manifestations sportives et des séances récréatives, veulent donner à notre localité un peu de mouvement et de vie.

Saint-Pantaléon Mort d'une doyenne. - Dans la nuit de vendredi dernier a eu lieu le décès de Mme veuve Marie Lasbouyges, née Cauzit, du hameau de Lajoungue. Avec Mme Lasbouyges disparaît l'une des doyennes de notre commune puisqu'elle était âgée de 85 ans.

Ses obsèques, auxquelles assistait toute la population de notre commune furent célébrées dimanche à 10 heures du matin.

Cette mort met en deuil les familles L. Lasbouyges, A. Cauzit, C. et L. Lasbouyges.

En cette triste circonstance, nous prions, Mme et M. L. Lasbouyges, son fils, leurs enfants; Mme et M. A. Cauzit; Mme et M. C. L. Lasbouyges ainsi que tous les autres parents de la chère défunte, de bien vouloir agréer, l'expression de nos sincères et émus condoléances.

Pour nos prisonniers. - Le Comité de secours constitué en vue de venir en aide à nos prisonniers,

dans une de ses dernières réunions, a décidé d'employer la recette effectuée lors de la séance artistique donnée par les enfants de notre école et la jeunesse, à l'envoi, à chaque prisonnier, d'un colis mensuel et, cela jusqu'à complet épuisement des fonds.

Ainsi donc, nos enfants, retenus en Allemagne, constateront qu'ils ne sont pas oubliés par leurs compatriotes.

Nous espérons que, lorsque les modestes ressources du Comité seront épuisées en adressant un appel à la population, il lui sera permis d'encaisser de nouvelles, ce qui lui permettra de mener à bien l'œuvre qu'il a entreprise et, en même temps, d'améliorer un peu le menu de nos chers prisonniers.

J.-P.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Frayssinet-le-Gélat Dimanche sportif. - Belle et bonne journée pour le sport. Les 3 matches annoncés avaient attiré de nombreux spectateurs. Toutes les équipes ont droit aux félicitations ainsi que les arbitres.

Les matches se sont déroulés normalement et surtout très sportivement.

Martel Naissance. - C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'une fille, prénommée Catherine-Marie-Marguerite, chez M. Pierre Laubard et Mme née Nouailhac.

Nos compliments aux heureux parents et nos vœux de bonheur à l'enfant.

Salviac Nérologie. - Nous avons appris avec peine le décès de notre estimé concitoyen, M. Denis Bouygués, propriétaire à Pecheuret, près Salviac et ancien conseiller municipal.

M. Bouygués, alerte vieillard, était un cultivateur averti et compétent, il s'éteint à 83 ans, entouré de l'estime générale. Ses obsèques furent suivies par une foule de parents, d'amis et de voisins.

Nous présentons à ses filles, à ses petits-enfants, à sa veuve et à ses parents, MM. Besse, instituteur à Salviac; Courbès, notaire à Montcuq; M. Courné, propriétaire à Salviac, l'expression bien sincère de nos condoléances.

Accident. - Un pénible accident est survenu à notre ancienne compatriote, Mme Vve Joséphine Bernadac; alors qu'elle était en quête d'herbes pour ses animaux domestiques, elle fit une chute et se fractura une jambe.

Elle est présentement soignée chez son frère, M. Pujade, à Cahors, beau-frère de notre correspondant de Salviac.

Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

INDICATEUR IMMOBILIER R. MARATUECH

VENTE - ACHAT LOCATION Propriétés - Immeubles - Villas TERRAINS COMMERCES GRAND CHOIX

Etude de Maître Pierre FAURIE Notaire à Lauzès

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Pierre FAURIE, notaire à Lauzès (Lot), le vingt et un août et seize septembre mil neuf cent quarante et un:

1) Une entreprise de coupe et de vente de bois;

2) Une carte de transport public, département du Lot, n° 16;

3) Une carte professionnelle d'exploitant forestier, n° 4.199.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la présente insertion renouvelant celle parue dans le numéro du «Journal du Lot» du vingt et un septembre mil neuf cent quarante et un, et ce, sous peine de forclusion, à Lauzès, en l'étude de Maître Pierre FAURIE, notaire.

Signé: Pierre FAURIE.

ETUDE DE MAITRE MAZURE Notaire à Luzech (Lot)

Suivant acte reçu par Maître MAZURE, Notaire à Luzech, le 26 août 1941, Madame VALADIE Adèle, épicière, veuve de Monsieur VALET Victor, demeurant à Luzech, a vendu à Monsieur VALET Pierre-Jean, peintre, demeurant à Luzech,

Le fonds de commerce d'épicerie-mercerie exploité à Luzech, connu sous le nom Epicierie Valet, comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel servant à l'exploitation et les marchandises existant en magasin.

L'entrée en jouissance a été fixée au 26 août 1941.

L'inscription au B.O.V. a été faite le 20 septembre 1941, 16<sup>e</sup> année, N° 76, Lot V. 13.499. Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les 20 jours de la présente insertion renouvelant celle parue dans ce même journal, le 7 septembre 1941 et seront reçues à Luzech, en l'étude de Maître MAZURE, Notaire, ou domicile est élu.

Pour deuxième insertion, MAZURE.

Cabinet Immobilier (21<sup>e</sup> année) J. DELLARD

VENTE ET ACHAT de propriétés de rapport et d'agrément Châteaux, villas tous immeubles ville et campagne TERRAINS A BATIR Fonds de commerce Prêts hypothécaires Expertises

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Registre de Commerce n° 1662.

PETITES ANNONCES

MACHINES A COUDRE SINGER

VENTE - ECHANGE REPARATIONS - ACCESSOIRES S'adresser: M. BONAURE, 24, Clemenceau, Cahors.

A VENDRE poêle à sciure, état état. Filtre pasteurisateur Mallin, état neuf. Prix intéressant. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE une apprentie débutante coiffeuse. S'adresser Bureau du Journal.

RECHERCHE très bon ouvrier forgeron agricole, serrurier, très urgent. S'adresser chez Feyt Pierre, 3, rue Rousseau, Cahors (Lot).

A VENDRE charrue vigneronne et binoise, état neuf. S'adresser chez Feyt Pierre, 3, rue Rousseau, Cahors.

ON DEMANDE femme de ménage, avec références pour une partie de la journée. S'adresser Bureau du Journal.

ON DEMANDE bonne à tout faire, sérieuses références exigées. S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE femme de ménage, 6 heures par jour pour garde d'enfant. Sérieuses références. S'adresser Bureau du Journal.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante à louer. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE jeune fille, de 18 à 18 ans, pour librairie. S'adresser Bureau du Journal.

IL A ETE PERDU le 30 septembre à Puy-l'Évêque, bracelet or, façon gourmette, serri de brillants et rubis, le rapporter à la mairie de Puy-l'Évêque. Grosse récompense.

TROUVE une paire de lunettes. La réclamer: 6, rue Neuve Saint-Barthélemy.

ON DEMANDE terrassiers et manœuvres, pour travaux de terrassement aux câbles téléphoniques souterrains à Cahors. Travail bien rétribué et assuré pour cinq mois environ. Se faire inscrire au chantier du Pont-Valent.

ON DEMANDE une femme pour lavage et une apprentie lingère, 17 à 18 ans, présentée par ses parents. Blanchisserie Lamaignère, 6, faubourg Cabazit.

Les Cours de Gymnastique Harmonique et de culture physique, dirigés par Simone HERVÉ VIALOT (Professeuse I.P.), reprendront le mercredi 7 octobre à 11 heures 1/2, 2, rue du Portail-Alban, Cahors.

ON DEMANDE une bonne. Références exigées. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE livres 2<sup>e</sup> B, bon état. S'adresser: 8, quai de Regourd, Cahors.

LIVRES CLASSIQUES à vendre, classe de dixième. S'adresser au Bureau du Journal.

TIRAGES OFFICIELS

publie tous les Tirages-Coupons Etudes et Documentations Financières

Cours des Bourses de Paris et Lyon

Abon: 1 an, 40 fr. Spécimen gratuit s. demande. Collection de 300 p. comprenant tous les Tirages de juin 1940 à juillet 1941: 24 fr. Messag. Hachette, Serv. tirages officiels, 12, r. Bellecordière, Lyon. C.C. Postal 218.

SOMMES ACHETEURS PROPRIETES toute importance

REALISATION IMMEDIATE Paiement comptant

Faire offre détaillée à M. Robert MARATUECH 109, bd Gambetta, CAHORS

Téléphone 44 Reg. C. Cahors 44-96

ETUDE DE MAITRE MAZURE Notaire à Luzech (Lot)

Suivant acte reçu par Maître MAZURE, Notaire à Luzech, le 26 août 1941, Madame VALADIE Adèle, épicière, veuve de Monsieur VALET Victor, demeurant à Luzech, a vendu à Monsieur VALET Pierre-Jean, peintre, demeurant à Luzech,

Le fonds de commerce d'épicerie-mercerie exploité à Luzech, connu sous le nom Epicierie Valet, comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel servant à l'exploitation et les marchandises existant en magasin.

L'entrée en jouissance a été fixée au 26 août 1941.

L'inscription au B.O.V. a été faite le 20 septembre 1941, 16<sup>e</sup> année, N° 76, Lot V. 13.499. Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les 20 jours de la présente insertion renouvelant celle parue dans ce même journal, le